

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Band:</b>	58 [i.e. 59-61] (1988-1990)
<b>Heft:</b>	9: Colloque 1989 de la commission sociale de l'ADIJ : l'accompagnement social des malades du sida
<b>Artikel:</b>	Soins infirmiers à l'hôpital et sida
<b>Autor:</b>	Charmillot, Pierre-Alain
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-824354">https://doi.org/10.5169/seals-824354</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

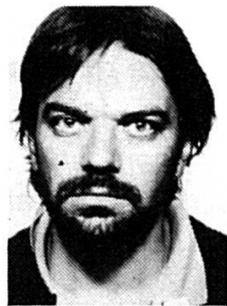
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Soins infirmiers à l'hôpital et sida

Par Pierre-Alain CHARMILLOT, infirmier enseignant  
à l'hôpital de Delémont



Les soins infirmiers visent essentiellement à assurer la continuité de la vie, tout en favorisant le maximum d'indépendance ; ils répondent aux besoins altérés de la personne malade. Dans les situations où la fin de la vie est proche, les soignants cherchent à créer les conditions dignes d'une mort paisible pour le patient et son entourage.

Pour les patients atteints du sida, les buts ne sont pas différents que ceux décrits ci-dessus, mais les difficultés dans l'encadrement me semblent de deux ordres :

## La peur

La peur **d'être contaminé** par le sang ou d'autres humeurs (peur qui dès l'apparition de la maladie faisait prendre des mesures disproportionnées de protection envers le séropositif). Cette peur s'est petit à petit atténuée, grâce à l'information constante qui a été faite. Les risques sont là mais les mesures normales de prévention de la contamination (port de gants lors des prises de sang, attention particulière lorsque le soignant est blessé à la main, etc.) abaissent fortement les craintes qu'engendrent cette épidémie.

La peur **liée à l'accompagnement des personnes malades du sida** qui font de brefs séjours répétés à l'hôpital. Les équipes communiquent, apprennent à les connaître, partagent leurs angoisses, leurs difficultés et ressentent violemment l'impuissance de guérir. Parfois, la maladie provoque une altération très importante des fonctions vitales et intellectuelles et cette déchéance est très difficile à suppor-

ter. L'accompagnement de ces personnes, qui viennent souvent mourir à l'hôpital est très pénible pour le personnel soignant.

## La révolte

Après la peur, vient la révolte :

- face à l'impuissance de guérir cette maladie ;
- face à la jeunesse des patients qui meurent du sida, ce qui paraît intolérable, illogique, irrational !

En préparant cette intervention, je me souviens de ce que me disait une infirmière : « *Pour moi, l'accompagnement d'une personne malade du sida en fin de vie est identique à celui d'une autre personne. Mais, au fond de moi, il y a quand même quelque chose de différent.* »

- Quelle différence ?
  - Pourquoi cette différence ?
- Il est difficile de répondre. Est-ce parce que :
- Cette maladie touche des groupes marginaux (toxicomanes, homosexuels) et particulièrement des jeunes ?
  - Nous sommes obligés de parler, enfin et à fond, de sujets tabous que notre société refuse, condamne. Cette maladie est-elle un châtiment, comme certains l'expriment ?
  - Cette maladie est sexuellement transmissible ?

En conclusion, j'aimerais dire que les professionnels des soins infirmiers découvrent et apprennent à vivre avec les personnes malades du sida. Par leur forma-

## **Le groupe Sida Jura**

*Depuis quelques années déjà, quelques travailleurs sociaux, médecins et personnel soignant voient passer par leurs services des jeunes hommes et femmes atteints du sida ou séropositifs. Le Centre social protestant, très tôt sensibilisé au problème de la souffrance de ces personnes, initiait une démarche d'accompagnement de personnes séropositives ou malades. Le Centre d'accueil et de prévention de la Ligue jurassienne contre les toxicomanies (LJT) assurait ensuite la coordination et fonctionnait comme boîte aux lettres.*

*La première réunion du Groupe sida Jura (GSJ) avait lieu en mai 88 et débouchait sur la constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire fonctionnant comme lieu d'échange, d'information/formation sur la problématique du sida.*

*Un dépliant, édité en été 89 par le groupe, grâce à des fonds en provenance du service cantonal de la santé publique, permettait d'identifier les membres du groupe et surtout, c'est du moins son but, d'apporter des réponses aux divers problèmes posés par l'apparition du sida. Ce dépliant n'est pas destiné à être distribué comme tous-ménages, mais doit devenir un outil de travail, un carnet d'adresses où le travailleur social, le médecin, le prêtre, le directeur d'école ou l'aide familiale, etc... trouveront la personne ou le service le mieux habilité à répondre aux questions qui leur sont posées sur la problématique du sida.*

***On peut obtenir ce dépliant sur simple demande au secrétariat de la LJT, case postale 40, 2800 Delémont ou au 066 22 47 47.***

tion, ils savent évaluer les besoins et adaptent le mieux possible les réponses aux attentes des patients. L'avenir permettra de toujours mieux résoudre les problèmes que posent ces situations tragi-

ques et, malgré les statistiques assez pessimistes, gageons que nous saurons offrir et promouvoir pour ces malades la meilleure qualité de vie possible.

P.-A. C.